



LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VIAS

TOURISME

La commune classée
Station de Tourisme

AGENDA

Les grands
rendez-vous de l'été



NUMÉRO #21 / JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2021

SOMMAIRE

| | |
|----|---------------------------------|
| 03 | Édito |
| 05 | Dossier du mois : Tourisme |
| 10 | Conseils Municipaux |
| 16 | Jeunesse et Sport |
| 19 | Travaux - Urbanisme |
| 25 | Environnement - Cadre de Vie |
| 26 | Sécurité |
| 30 | Les grands rendez-vous de l'été |
| 33 | Culture |
| 34 | Prévention |
| 35 | Logement - Habitat |
| 38 | Vie associative |
| 40 | En images |
| 42 | Économie locale |
| 44 | Libre expression |
| 45 | Agenda |
| 46 | État Civil |

Retrouvez la version numérique du magazine sur :

www.vias-mediterranee.fr

Nous suivre sur les réseaux sociaux :

 facebook.com/ViasMediterranee

 [@Viasmediterranee](https://www.instagram.com/Viasmediterranee)

Le magazine municipal est édité par la Mairie de Vias
Service Communication - 34450 Vias

Directeur de Publication
Jordan Dartier, Maire de Vias

Directrice déléguée
Marie-Christine Lefonheur

Rédaction - Mise en page - Photos
Service Communication

Régie publicitaire : Bucerep - 06 51 17 69 94
Impression : Bucerep, 3500 ex

Numéro ISSN 1624-1118



ÉDITO

Chères Viassoises, chers Viassois,

Enfin, l'été est là et la saison estivale est amorcée !

Après de longs mois d'interdictions et d'incertitudes, nous retrouvons enfin notre Liberté qui nous a tant manqué.

Avec l'équipe municipale et l'ensemble des services, nous avons poursuivi l'embellissement de la commune pour améliorer votre cadre de vie.

Notre belle station balnéaire, plébiscitée chaque été par des dizaines de milliers de vacanciers, a obtenu son classement en Station de Tourisme et figure aujourd'hui parmi les 463 stations d'excellence de France, grâce aux travaux de réaménagement et de requalification de l'Avenue de la Méditerranée et à l'implication des professionnels du tourisme.

Dans cette lignée d'excellence, le Pavillon Bleu flotte cette année encore sur la Plage de Farinette. Ce label international, gage de qualité d'accueil touristique, récompense la politique de développement durable et respectueuse de l'environnement menée tout au long de l'année.

Hissée au rang des plus belles stations méditerranéennes, Vias ne cesse d'accroître son rayonnement au-delà de son territoire. Une structure en 3D #LoveViasMéditerranée a pris place récemment sur le promontoire du Front de Mer et vous êtes déjà nombreux à avoir partagé vos plus belles photographies sur les réseaux sociaux pour immortaliser un souvenir.

A l'heure où vous lisez ces lignes, je sais votre impatience de profiter pleinement des animations programmées pour cet été. Les services municipaux et les associations locales ont, une fois de plus, élaboré un programme d'activités riche et varié.

Je vous invite d'ores et déjà à découvrir la première édition du salon Vins & Méditerranée, la tournée événementielle « Fabriqué en Occitanie priorité au local », portée par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Parmi les événements incontournables, le Festival Vias en Jazz, le traditionnel challenge de joutes nautiques Maurice Navarette, la tournée Seven Up & Fun Radio... sans oublier les marchés, que ce soient les marchés de plein vent, le marché des producteurs de pays ou le marché artisanal nocturne, et bien entendu les nombreuses activités sportives, culturelles et musicales.

Dès septembre, je vous donne rendez-vous pour le Forum des associations et le Lancement de la saison théâtrale 2021-2022.

Profitez pleinement de votre été à Vias Méditerranée.

Je vous souhaite d'excellentes vacances.



Jordan DARTIER
Maire de Vias



NOUVEAU !

VIAS - Cœur de village

Emplacement rare...

- à 300 m du centre du village
- à 2 km de la plage

ÉLIGIBLE LOI PINEL

ESPACE DE VENTE

51 bd de la Liberté

VIAS CENTRE

NUANCES

Toutes les nuances de la Méditerranée



Votre appartement
au cœur du village
2P, 3P et 4P



Pour **habiter** ou **investir** !

MERHILL
PATRIMOINE IMMOBILIER

04 67 21 63 79

contact@merhill.fr - www.merhill.fr

CORIM
VUE IMPRENABLE SUR LA VIE



VIAS CLASSÉE STATION DE TOURISME

La commune figure au palmarès des 463 stations d'excellence de notre pays !

La ville de Vias bénéficie depuis le 16 avril 2021 du prestigieux statut de Station de Tourisme* pour 12 ans (arrêté préfectoral n°2021/04/003).

Ce label constitue une reconnaissance de l'excellence de l'offre touristique sur l'ensemble du territoire communal et garantit un gage de qualité pour les vacanciers.

Les importants travaux de réaménagement et de requalification de la station balnéaire entrepris ces dernières années et l'investissement des professionnels du Tourisme hissent la ville au rang des stations d'excellence de notre pays.

**Le classement Station de Tourisme s'obtient désormais suivant une procédure déconcentrée en application du décret ministériel 2020-484 du 27 avril 2020.*



#LOVEVIASMÉDITERRANÉE

Une structure colorée a pris place en Front de Mer !

Un lettrage géant et mobile en 3 dimensions #LoveViasMéditerranée est installé sur le promontoire et la promenade piétonne de Vias Plage.

Cette structure est d'ores et déjà une des attractions emblématiques de la station balnéaire.

Chacun peut immortaliser son passage sur la commune, prendre des photos devant le mobilier avec la mer Méditerranée en toile de fond et partager ses clichés sur les réseaux sociaux pour faire rayonner Vias au-delà de ses frontières !

Un mobilier qui ne passe pas inaperçu !



#LoveViasMéditerranée a été réalisé par « Enseignes MB », une entreprise 100% française basée en Occitanie. La structure mesure 6 mètres de long sur 2,5 mètres de haut. Les couleurs, vives et estivales, reprennent les principaux codes colorés du blason de la ville.





PALMARÈS 2021 DES SITES LABELLISÉS PAVILLON BLEU EN OCCITANIE

Vias à nouveau labellisée pour sa plage de Farinette.

Le Pavillon Bleu atteste l'engagement de la commune pour le développement durable, la protection de l'environnement et la qualité d'accueil touristique.

L'obtention de ce label n'est pas automatique. Il est attribué aux communes qui répondent à un cahier des charges très précis en matière de prévention, d'éducation à la cause environnementale, de gestion de l'eau et des déchets, de propreté et de sécurité des plages, de qualité des eaux de baignade, de démarche tourisme et handicap, etc.

La distinction 2021 récompense, une fois de plus, le travail mené tout au long de l'année pour améliorer le cadre de vie et maintenir l'attractivité de la commune.

A l'occasion de la Journée mondiale de l'Environnement, les jeunes élus du CMJ et du MAJe organisent chaque année une action de nettoyage et participent, de fait, à cette démarche de labellisation. Un véritable travail d'équipe !

Vidéo du palmarès Pavillon Bleu 2021 :

www.youtube.com/watch?v=FpDPPBjjqt8

Plus d'informations sur :

www.pavillonbleu.org/table/palmares-2020/

PAVILLON BLEU, KESAKO ?



Label international, le Pavillon Bleu est un gage de qualité pour les nombreux vacanciers qui choisissent notre station comme destination.

L'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, forte de la plus grande façade maritime Méditerranéenne avec 220 km de littoral, 67 ports de plaisance, 31 voies navigables et près de 500 eaux de baignade, est, cette année encore, la 1^{ère} Région la plus labellisée de France, au titre de la qualification Pavillon Bleu.

EAUX DE BAINNADE

L'eau de mer est classée « qualité excellente » par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie. Un gage de confiance pour Viasois et vacanciers.

La qualité des eaux de baignade : un élément important pour le développement touristique.



Des prélèvements ont été réalisés en mai 2021 sur cinq secteurs du littoral Viasois : Farinette, Chemin des Rosses, Canal à la mer (Clôt), en Côte Ouest et à la limite avec la commune de Portiragnes (au niveau du camping Le Méditerranée).

Les résultats de l'analyse laboratoire font apparaître un taux de bactéries « Escherichia Coli » et « Entérocoques Intestinaux » inférieur à 15 pour chaque prélèvement de 100 millilitres.

Ces excellents résultats attestent la qualité et le respect de l'environnement sur les différents sites de baignade de la commune.

Pour en savoir rendez-vous sur : <https://baignades.sante.gouv.fr>





LE BUDGET 2021 EST VOTÉ

Une séance de Conseil Municipal chargée s'est tenue lundi 12 avril 2021, comptant vingt-neuf points à l'ordre du jour dont le vote du budget de l'année.

L'assemblée délibérante a, en premier lieu, approuvé à la majorité les comptes administratifs 2020 du budget principal de la commune et du budget annexe du Théâtre de l'Ardillon.

Pour le compte administratif 2020 de la collectivité, en section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 8 662 156,50 € et les recettes à 9 945 910,63 € ; en section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 3 728 441,12 € et les recettes à 1 717 002,38 €.

Ce compte administratif laisse apparaître un excédent cumulé de 2 505 341,91 € en section de fonctionnement et un déficit cumulé de 1 845 777,33 € en section d'investissement. Ces résultats sont affectés sur le budget 2021 : 1 845 777,33 € en investissement et 659 564,58 € en fonctionnement.

Le budget primitif 2021 de la commune s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **10 455 647,48 € en section de fonctionnement** et à la somme de **5 134 971,85 € en section d'investissement**.

Concernant le budget primitif 2021 du budget annexe du Théâtre de l'Ardillon, il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 238 439,14 € en section de fonctionnement et à la somme de 46 374,09 € en section d'investissement.

Les élus ont adopté à la majorité les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (46%) et sur les propriétés non bâties (64,94%).

Le Maire explique que ces pourcentages intègrent les pénalités appliquées à la commune, carencée en matière de production de logements aidés. Il rappelle que suite à la suppression de la taxe d'habitation, la pression fiscale baisse pour le contribuable viassois.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'attribution de subventions à diverses associations ainsi qu'aux budgets annexes du Centre Communal d'Action Sociale et du Théâtre de l'Ardillon.

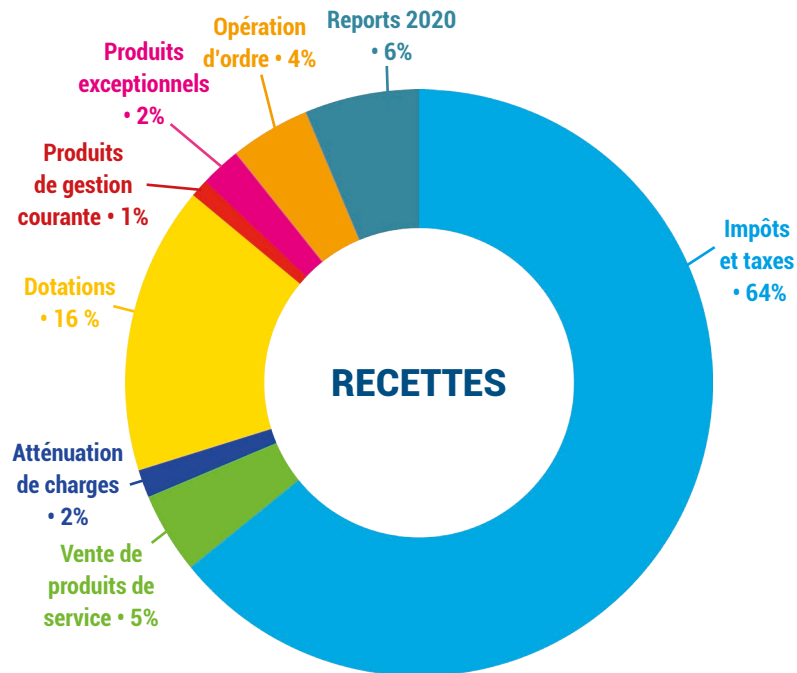
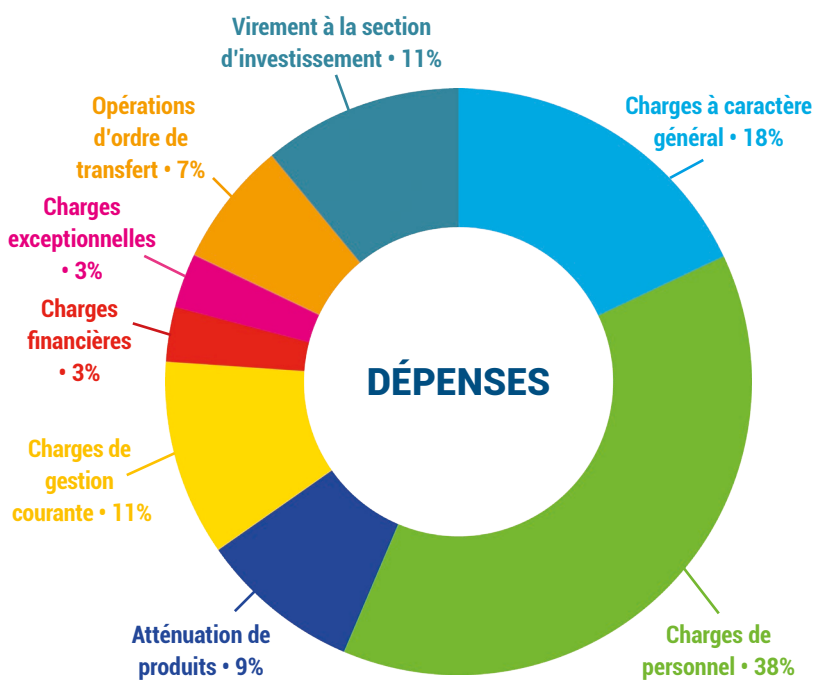
Ont également fait l'objet d'un vote au chapitre finances : le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), la fixation des tarifs et les modalités de perception de la taxe de séjour pour 2022 et une convention d'exonération partielle de la redevance annuelle d'occupation du domaine public sur l'Avenue de la Méditerranée.

Un contrat de bail à long terme comportant promesse de vente entre la commune et M. Olivier Lefebvre de Maurepas, afin de réaliser 360 places de parking à Vias Plage pour renforcer l'offre de stationnement sur la station balnéaire et dont la gestion sera confiée à un délégataire de service public, a reçu un avis favorable. Un contrat de bail avec la société Orange et deux conventions de servitude avec la société Enedis ont été approuvés.

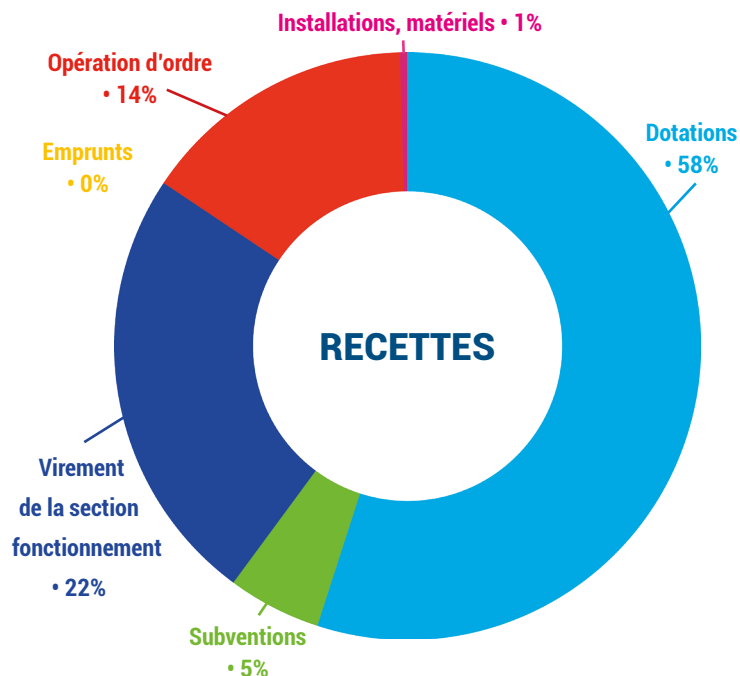
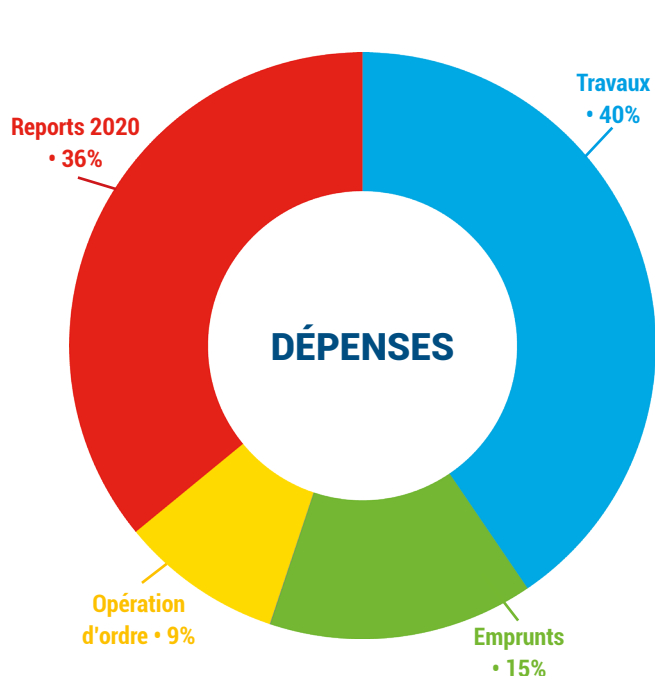
Enfin, la composition de la commission consultative des marchés forains et le principe de la délégation de service public pour l'exploitation de la fourrière automobile ont été renouvelés.

La mise en place d'un avenant aux conventions de mise à disposition des équipements sportifs, adoptée à l'unanimité, était le dernier point de cette séance.

10 455 647, 48€ EN SECTION DE FONCTIONNEMENT



5 134 971, 85€ EN SECTION D'INVESTISSEMENT



Zoom sur la fiscalité communale

L'année 2021 est marquée par une modification profonde de la fiscalité locale. Cette évolution provient de la poursuite de la réforme de la taxe d'habitation (TH) dont les effets, pour la commune et ses habitants, peuvent être ainsi résumés :

| | 2020 | À PARTIR DE 2021 |
|---------------------|--|--|
| COMMUNES | Année de transition servant de référence pour le calcul de la compensation de TH | Perte de TH sur les résidences principales |
| EPCI | | Compensée par la TFB départementale |
| DÉPARTEMENTS | Année de transition servant de référence pour le calcul de la compensation de TH | Perte de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) |
| | | Compensée par une fraction de la TVA |



SÉANCE DU 10 JUIN 2021

Après avoir approuvé le compte-rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2021 et pris acte des décisions du Maire, les élus ont délibéré sur les quinze points inscrits à l'ordre du jour.

L'assemblée délibérante a autorisé le Maire à solliciter auprès du Préfet de l'Hérault le surclassement démographique de la commune, suite à son classement en Station de Tourisme.

Une motion de soutien aux agriculteurs et viticulteurs touchés par l'épisode de gel du 7 avril 2021 a été adoptée. Les élus ont également validé le pacte de gouvernance de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Au chapitre Finances, le compte de gestion 2020 du budget principal, en parfaite concordance avec le compte administratif 2020 de la ville voté en séance du 12 avril 2021, a été approuvé à la majorité.

Le Conseil Municipal a approuvé une décision modificative du budget principal, a accordé diverses subventions à des associations et différents titres ont été admis en non-valeur, supprimant ainsi des créances.

Concernant le dossier de la ZAC Font Longue, les élus ont validé les dossiers d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et d'enquête parcellaire préalable à la déclaration de cessibilité concernant les terrains nécessaires à la réalisation de cette opération. Une demande d'enquête publique unique sera déposée à la Préfecture.

Ont également été adoptés : une convention tripartite entre la Gendarmerie départementale de l'Hérault, la Ville de Vias et le Ranch Fumat pour la mise à disposition de moyens équestres du 1^{er} juillet au 31 août 2021, une convention de régie publicitaire avec la société Médiaffiche, une convention d'occupation du domaine privé entre la commune et la société Free et l'acquisition d'une parcelle cadastrée lieu-dit « Les Muriers de Cailet ».

Enfin, le dernier point examiné concerne la création de deux postes dans le cadre du dispositif Parcours-Emploi-Compétences.

GELÉE NOIRE

Le Député Philippe Huppé au côté des viticulteurs et agriculteurs Viassois.



Une rencontre organisée avec une dizaine de professionnels Viassois du milieu viticole et agricole ayant tous subi des ravages dans leurs exploitations.

L'épisode de gel sans précédent du 7 avril 2021 a dévasté entre 80 et 100% de récoltes sur la commune.

Dans ce contexte inédit, le Maire, Jordan Dartier, aux côtés de Sandrine Mazars, Adjointe au Maire déléguée aux Finances, à la Jeunesse, au Sport et aux Associations, et de Carl Coignard, Conseiller Municipal, a accueilli Philippe Huppé, Député de la 5e circonscription de l'Hérault, membre de la commission des Affaires économiques à l'Assemblée nationale, jeudi 15 avril 2021, qui a apporté son soutien aux viticulteurs, agriculteurs et arboriculteurs Viassois.

Il a répondu aux nombreuses questions posées et a présenté les esquisses des mesures d'accompagnement envisagées par le Gouvernement : organisation d'un fonds de solidarité « catastrophe naturelle », exonération de charges avec un report des cotisations, amélioration du système assurantiel actuel ou encore contrôle strict des importations.



Motion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, réuni en séance le 10 juin 2021, a apporté une motion de soutien aux agriculteurs et viticulteurs touchés par cet épisode climatique exceptionnel et a demandé au Gouvernement la mise en place d'un véritable PLAN DE SAUVETAGE de l'agriculture avec des règles adaptées, permettant de contourner la complexité de certains dispositifs existants qui annihilent toute éligibilité aux aides.

Motion consultable sur le site internet de la commune :
www.vias-mediterranee.fr/Vie-municipale/Conseils-Municipaux/





« La Municipalité a investi pour offrir des infrastructures modernes et adaptées aux besoins des associations. »

Sandrine MAZARS

Adjointe au Maire déléguée aux Finances, Jeunesse et Sport, Associations

En votre qualité d'Adjointe au Maire vous avez à charge quatre délégations. Pouvez-vous nous expliquer en quoi consistent-elles ?

Le Maire m'a effectivement reconduite dans mes fonctions d'Adjointe déléguée aux Finances, au Sport et aux Associations. Pour ce deuxième mandat, j'ai également repris la partie Jeunesse puisque nous avons souhaité mutualiser les deux pôles Jeunesse et Sport.

En effet, ces deux services travaillent ensemble et proposent des activités qui sont étroitement liées, que ce soit en milieu scolaire pour dispenser des cours de sport en application du programme d'Education Physique et Sportive de l'Education Nationale, au sein de l'Accueil de Loisirs Périscolaires, de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement ou encore de l'Espace Jeunes.

Cette réorganisation permet également une meilleure polyvalence des agents.

D'ailleurs, dès le début de la crise sanitaire, le personnel du service des Sports a renforcé le service Jeunesse dans ses missions quotidiennes.

Et les associations ?

Concernant les associations, nous soutenons la cinquantaine d'associations Viassoises tant sur le plan financier, via des subventions, que logistique.

A Vias, le tissu associatif est riche, que ce soit dans les domaines artistique, culturel, sportif, social, patriotique, etc. Les associations jouent un rôle essentiel et participent au lien social.

J'en profite pour remercier l'ensemble des présidents, des adhérents et des bénévoles qui s'investissent pour animer la vie locale. Le Forum des associations, programmé dimanche 5 septembre 2021, est un des temps forts qui marque la rentrée après la saison estivale.

Je souligne également que la Municipalité a investi pour offrir des infrastructures modernes et adaptées aux besoins des associations ; que ce soit la Halle des Sports Jean Raynaud, opérationnelle depuis fin 2019, ou la Maison de la Chasse et de la Pêche.

Vous êtes également Adjointe au Maire déléguée aux Finances. Pouvez-vous nous dire un mot à ce sujet ?

Cette délégation est très importante puisque « les Finances sont le nerf de la guerre ».

Je travaille en étroite collaboration avec le Maire, l'ensemble des élus et responsables de service et porte un regard attentif sur les dépenses publiques. Ceci, afin de maintenir le bon fonctionnement de la collectivité et mener à bien les projets impulsés par la Municipalité, pour lesquels les Viassois nous ont renouvelé leur confiance.



ALSH | DES ACTIVITÉS ORIENTÉES SUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Après avoir installé deux nichoirs début 2021, les enfants ont conçu une vingtaine de mangeoires à oiseaux.

Dans le cadre de l'opération « Observatoire du Canal » lancée par les Voies Navigables de France (VNF) pour préserver la biodiversité animale, deux nichoirs à oiseaux ont été remis au directeur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) en janvier 2021.

L'équipe d'animation du centre aéré a souhaité poursuivre cette action en faveur de l'environnement. C'est ainsi que chaque mercredi depuis le début de l'année, les petits Viaissois se sont attelés à tracer, découper, plier et rouler du liège pour confectionner plus de vingt mangeoires à oiseaux. Une fois terminées, chaque enfant a pu en emporter une chez lui pour l'installer avec sa famille et observer l'activité des volatiles qui viennent s'y nourrir.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans les objectifs du projet pédagogique de l'ALSH : initier l'enfant à l'éco-citoyenneté, l'amener à être acteur et source d'influence et le sensibiliser à la cause environnementale à travers diverses actions.



En raison du contexte sanitaire, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et la Municipalité Ados Jeunesse (MAJe) n'ont pas pu rencontrer les résidents de l'EHPAD l'Estagnol à l'occasion du 1^{er} Mai.

Ils leur ont donc envoyé une vidéo réalisée avec des dessins sur la thématique du muguet.

Nouvelle action environnementale



Les jeunes élus du CMJ et du MAJe ont participé à une nouvelle journée de nettoyage du littoral Viaissois, dans le cadre de l'opération « Blue Flag Mediterranean Week ».

Cette deuxième action environnementale s'inscrit dans leur projet citoyen.

La Journée mondiale de l'Environnement organisée le 5 juin 2021 avait mobilisé plus d'une centaine de personnes.

DES MASQUES GRATUITS POUR LES ÉLÉMENTAIRES

Pas moins de 22 millions de masques ont déjà été distribués gratuitement à la population par la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée depuis le début de la pandémie.

À ce titre, la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée a offert à la commune 309 masques pour l'ensemble des élèves des écoles élémentaires.

Ces masques ont été remis à Vincent Genna, Directeur du groupe scolaire Jean Moulin, par Nicole Leffray-Vincents, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires, Périscolaires et Petite Enfance.



UN DICTIONNAIRE BILINGUE OFFERT AUX FUTURS COLLÉGIENS

Lundi 14 juin 2021, Nicole Leffray-Vincents, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires, Périscolaires et à la Petite Enfance, a remis un dictionnaire Français/Anglais aux 56 élèves des 3 classes de CM2 de l'école élémentaire Jean Moulin. Elle leur a adressé ses encouragements dans la poursuite de leurs études.



BACHELIERS 2021

Dès l'annonce des résultats, inscrivez-vous en Mairie !



Vous avez obtenu votre baccalauréat ? Félicitations !

Une cérémonie sera organisée en votre honneur.

Inscrivez-vous auprès du Secrétariat du Maire avant le 1^{er} septembre 2021.

Un courrier nominatif vous sera adressé pour vous informer de la date et de l'heure de cette cérémonie.

CONTACT / INSCRIPTIONS

Secrétariat du Maire

☎ : 04 67 21 87 77 ou 04 67 21 92 92

✉ : secretariat.maire@ville-vias.fr



APRÈS L'ÉTÉ, SONNE L'HEURE DE LA RENTRÉE

La rentrée scolaire aura lieu jeudi 2 septembre 2021. Les modalités de rentrée seront affichées sur les panneaux des écoles et publiées sur le site internet de la ville.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Scolaires

Auprès du Service des Affaires Scolaires, à l'école Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

Sur rendez-vous, par téléphone au 04 67 09 25 41 ou par courriel :

e.bouquet@ville-vias.fr / coordination-enfance@ville-vias.fr

La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la ville.

Pièces à fournir

- *Livret de famille (mentionnant tous les enfants)*
- *Justificatif de domicile : facture EDF, assurance habitation sur la commune de - de 3 mois*
- *Carnet de santé ou attestation de vaccinations obligatoires à jour*
- *En cas de parents divorcés, jugement du divorce mentionnant l'autorité parentale*
- *Certificat de radiation délivré par l'ancienne école*



ALP et restauration scolaire

Inscriptions et réservations **du lundi 5 juillet 2021 au dimanche 15 août 2021**, directement via le portail famille pour la période du 2 septembre 2021 au 17 décembre 2021.

CONTACT / RENSEIGNEMENTS

Service Affaires Scolaires

☎ : 04 67 09 25 40

✉ ALP : periscolaire@ville-vias.fr /

✉ restaurant scolaire :

cantine@ville-vias.fr



ALSH

Accueil du mercredi :

Inscriptions et réservations **du lundi 5 juillet 2021 au dimanche 15 août 2021**, directement via le portail famille pour la période du 6 septembre 2021 au 6 juillet 2022.

Vacances d'Octobre :

Inscriptions et réservations **du lundi 5 juillet 2021 au dimanche 15 août 2021**, directement via le portail famille pour la période du 25 octobre 2021 au 7 novembre 2021

CONTACT / RENSEIGNEMENTS

Service ALSH

☎ : 04 67 21 50 15 - ✉ : alsh@ville-vias.fr



Espace Jeunes : réouverture mercredi 8 septembre

Inscription à compter du lundi 16 août 2021, directement à la Halle des Sports Jean Raynaud.

Horaires d'accueil :

- Chaque mercredi de 14h00 à 17h00,
- Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 17h00 à 19h00 (ateliers)
- Pendant les vacances scolaires activités programmées avec le Service des Sports (sorties, séjours, stages...)



Carte Pass 2021-2022

Séniors / Jeunes / Musculation : inscriptions **à compter du lundi 16 août 2021** à la Halle des Sports Jean Raynaud.

CONTACT / RENSEIGNEMENTS

Service des Sports

Halle des Sports Jean Raynaud

Horaires d'ouverture des locaux administratifs : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

☎ : 04 67 00 54 97

✉ : servicedessports@ville-vias.fr

TRANSPORT SCOLAIRE LIO

Abonnement gratuit pour tous dès la rentrée scolaire 2021-2022 !



Pour les familles, cela représente un gain de 45 € par enfant par rapport à la rentrée 2020 et jusqu'à 315 € d'économie par rapport au tarif appliqué en 2017.

Le Conseil Régional d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a adopté la généralisation de la gratuité des transports scolaires pour les élèves de la maternelle au lycée.

Inscriptions obligatoires avant le samedi 31 juillet 2021. Une participation forfaitaire de 25€ sera demandée pour toute inscription ultérieure à cette date.

Première inscription ?

Je me renseigne sur les conditions d'éligibilité :

www.lio.laregion.fr/transport-herault-scolaire

Je m'inscris en ligne sur la plateforme : www.herault-transport.fr/lignes-scolaires/inscriptions

Ou je télécharge un formulaire d'inscription papier à déposer dûment complété auprès d'Hérault Transport, à la mairie de mon domicile ou chez l'un des opérateurs suivants : beeMob, TaM, SAM
Je reçois par courrier, ou par mail, les informations relatives à mon dossier

Déjà inscrit(e) l'année précédente ? Redoublement de la classe de terminale ? Question ou besoin d'accompagnement dans les démarches d'inscription ?

CONTACT : HÉRAULT TRANSPORT

☎ : 04 34 88 89 99

www.herault-transport.fr

TRAVAUX EN IMAGES



Fermeture de la passerelle Sainte Cécile

La passerelle qui enjambe le fleuve Libron, Chemin du Poste à Vias Plage, est fermée à la circulation du public en raison de sa vétusté. Sa rénovation n'est pas envisageable en raison d'une trop forte dégradation des éléments de sa structure. Une nouvelle passerelle, dédiée exclusivement aux cycles et aux piétons, sera construite pour une réouverture programmée courant 2022.



Sécurisation de la circulation

Suite à de nombreux accidents impliquant des véhicules et des piétons, le sens de circulation de la rue Georges Sand est inversé. Des panneaux « sens interdit » sont positionnés à l'intersection du boulevard de la Liberté et de la rue Georges Sand. Un panneau « sens unique » est positionné à l'intersection de la Rue des Remparts et de la Rue Georges Sand.



Installation d'une sirène

Une sirène a été installée au sommet du beffroi et permet, en cas de besoin, d'alerter et d'informer la population.



Entretien et protection du mobilier urbain

Après un nettoyage haute-pression, un hydrofuge oléofuge a été appliqué afin d'assurer une protection efficace, durable et incolore contre la pénétration d'eau.



Dératisation de l'espace public

Une campagne a été menée à Vias Plage avant la saison estivale. Des boîtes sécurisées remplies de raticide ont été positionnées sous le Promontoire et la Promenade.



Aménagement du parking de Farinette

Des rondins de bois ont été fixés au sol pour structurer les espaces réservés au stationnement.



Réaménagement du Service Urbanisme

Des cloisons ont été installées afin de délimiter les espaces de travail des agents et améliorer l'accueil du public.



« Les agents des Services Techniques oeuvrent au quotidien pour améliorer le cadre de vie de nos administrés »

Jacques Bolinches

Adjoint au Maire délégué aux Services techniques

Pouvez-vous nous parler de votre délégation ?

En ma qualité de Conseiller Municipal délégué aux Travaux, Voirie et Propreté, tout au long du précédent mandat, j'ai œuvré dans l'intérêt des Viassois pour améliorer leur cadre de vie.

Fort de cette expérience, le Maire m'a confié le poste d'Adjoint au Maire délégué aux Services Techniques, fonction bien évidemment très passionnante et pour laquelle je consacre une grande partie de mon temps.

Quelles sont les missions des Services Techniques ?

Les Services Techniques de la commune comptent 16 agents, renforcés par des saisonniers en période estivale.

Véritable maillon de proximité au service de tous les administrés, les Services Techniques ont à charge, tout au long de l'année, la gestion et l'entretien des écoles, des bâtiments communaux, du mobilier urbain, de la voirie, des chemins communaux, des fossés et des cimetières, certains travaux courants réalisés en régie (plomberie, électricité, maçonnerie, mécanique / ferronnerie / serrurerie, menuiseries, peintures, etc.) mais aussi la mise en place des structures et matériels inhérents aux manifestations et festivités (scènes, tables, chaises, chalets de Noël, portes de Noël, patinoire, etc.).

La période la plus intense pour les agents est la saison estivale qui demande de longs mois de préparation en amont : nettoyage des plages (mécanique et à la main), pose du balisage en mer et des tapis pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) sur le sable, installation et suivi des six postes de secours sur les six kilomètres du littoral...

Autant de missions qui participent à rendre notre station balnéaire toujours plus attractive et contribuent à l'obtention, depuis cinq ans maintenant, du prestigieux label environnemental Pavillon Bleu.



MODERNISATION DES RÉSEAUX HUMIDES

AVENUE D'AGDE

Réhabilitation et extension des canalisations d'assainissement et d'eau potable.



Au total, 100 mètres de canalisations d'eaux usées ont été remplacés et renforcés et 7 branchements repris en parallèle.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Solatrag qui a procédé au renouvellement des organes majeurs d'évacuation et de certains réseaux parallèles, devenus vétustes.



Ce chantier a été mené conjointement avec le Syndicat Bas Languedoc qui, pour sa part, a réhabilité des canalisations et branchements d'eau potable.

La société Eiffage est intervenue pour la pose de l'enrobé sur la chaussée et les trottoirs.

La remise en place du mobilier urbain (barrières), de la signalisation routière et de l'éclairage public a été réalisée par l'entreprise Solatrag.

Ces travaux ont été portés par la CAHM pour un montant de 200 000 €.



RÉ-ENSABLEMENT DU CORDON DUNAIRE

Des travaux d'urgence réalisés en côte ouest, portés par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Le littoral sableux de la commune est particulièrement exposé au phénomène d'érosion et de submersion marine. Afin d'apporter des solutions durables de protection et de préservation du littoral Viassois et des enjeux socio-économiques, la CAHM, en concertation avec les acteurs du territoire, avait démarré en 2015 une première phase de travaux de protection et de mise en valeur du trait de côte sur un linéaire de 900 mètres en Côte Ouest de Vias Plage.

Les derniers coups de mer d'octobre 2019 et octobre 2020 ont érodé de manière inquiétante le cordon dunaire au droit du Camping La Dune et du parking La Kabylie. La faible largeur de plage ne permettant pas d'amortir la houle, il était donc nécessaire d'intervenir dans l'attente d'aménagements complémentaires : atténuateur de houle en mer à expérimenter et reconstitution du cordon dunaire.

Les travaux d'urgence qui ont été engagés consistent donc à positionner des big-bags remplis de sable en pied de cordon sur 350 mètres, les recouvrir de sable, aménager un escalier amovible de franchissement du cordon et installer une rangée de ganivelles en partie maritime ainsi que le long du sentier du littoral.

L'entreprise ETPA est intervenue en juin 2021 pour réaliser une grande partie des aménagements et interviendra à nouveau en octobre 2021 pour finaliser l'apport de sable et la mise en place des ganivelles.

Le montant de cette opération s'élève à 280 990€ TTC entièrement financés par la CAHM.

Le cordon dunaire joue un rôle important dans le maintien des plages et la protection des enjeux humains et socio-économiques. Il s'agit toutefois d'un espace dynamique en constante évolution qu'il convient de comprendre, préserver voire accompagner dans son évolution.



VIAS TERROIR FLEURI, UNE ÉDITION RÉUSSIE

Comme un air de Printemps



Le marché aux fleurs Vias Terroir Fleuri s'est tenu dimanche 9 mai 2021 sous un soleil radieux. C'est une véritable explosion de couleurs et de senteurs qui a permis aux Viassois et aux vacanciers de repartir avec des plantes les plus diverses, des fleurs multicolores, des arbustes, des rosiers, des plants potagers et aromatiques de toutes sortes.

Des commerçants proposaient également des produits issus du terroir tels que fromages, miels et dérivés, vins, pâtes de fruit, sirops, œufs bio, légumes, etc.

LES JARDINIÈRES EMBELLISSENT LA COMMUNE





JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Une belle initiative pour notre littoral.

C'est sous un soleil éclatant qu'une centaine de personnes a répondu à l'appel des élus du CMJ et du MAJe pour ramasser les trop nombreux déchets abandonnés sur notre littoral, du Clôt au Libron, en passant par Farinette, samedi 5 juin 2021.

Cette action symbolique de sensibilisation aux enjeux de la préservation de la nature et de la lutte contre la pollution marine a été organisée sous l'impulsion d'Isabelle E Silva Pendrelico, Conseillère Municipale déléguée à la Jeunesse et aux Affaires extrascolaires, du responsable du CMJ, en partenariat avec les chasseurs du Saint Hubert Club Viassois, un garde du littoral de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, la responsable de l'association les Bouchons d'Amour - Antenne de l'Hérault et le SICTOM Pézenas-Agde.

Au total, 360 kg de débris ont été collectés sur les plages, dans les dunes et sur les abords, avant d'être triés et pesés à l'aide des kits « Ramassage Citoyen » et du peson remis par le Parlement de la Mer en janvier 2021, suite à la signature de la charte tripartite.



Quelques chiffres

360 kg de déchets ramassés :

- Gravats, encombrants > 304 kg
- Autres > 22,5 kg
- Plastiques > 17 kg
- Cartons > 9,5 kg
- Verre > 4,5kg
- Mégots > 1,5 kg
- Métal > 1 kg

**NOUVEAU !
DISPONIBLE EN MAIRIE**



SOMMAIRE



CIVISME ET CITOYENNETÉ

VIVRE EN BON VOISINAGE 4
NUISANCES SONORES 6



ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ

ENVIRONNEMENT 8
PROPRETÉ 11



STATIONNEMENT ET SÉCURITÉ

STATIONNEMENT 12
DRONES DE LOISIR 15



LES ANIMAUX ET NOUS

NOS AMIES LES BÊTES 16
LES NUISIBLES 18

Cette publication est éditée par la Mairie de Vias
Service Communication - 34450 Vias

Directeur de Publication
Jordan Dartier, Maire de Vias

Directrice déléguée
Marie-Christine Lefondeur

Rédaction - Mise en page - Photos
Service Proximité - Service Communication

Impression
JF Impression - 4500 ex

Numéro ISSN 1624-1118



ÉDITO

La qualité de notre cadre de vie et de nos relations de voisinage est l'affaire de tous.

Le civisme, le respect de l'environnement, la propreté, la sécurité et la tranquillité publique sont autant de sujets qui nous préoccupent au quotidien.

Ce petit guide a été pensé pour vous. C'est un véritable code des bonnes pratiques.

Acteurs de la politique de la ville, le service proximité et les référents des comités de quartier sont à votre écoute pour répondre à vos sollicitations afin d'améliorer votre environnement.

La volonté de la Municipalité est de poursuivre ses actions en faveur de la proximité et du Bien Vivre Ensemble à Vias.

Nous comptons sur vous pour continuer à faire de notre commune un lieu agréable où il fait bon vivre.



Jordan Dartier
Maire de Vias

Bien vivre ensemble !

Une petite phrase beaucoup utilisée, mais qu'en est-il vraiment dans la vie de tous les jours ?

Sommes-nous attentifs à tous nos comportements pour respecter les autres ?

Faisons-nous preuve de bienveillance, de courtoisie et de solidarité en toutes circonstances ?

Évidemment non, nous ne sommes pas parfaits !

Pendant, nous sommes perfectibles et les conseils de ce guide seront bienvenus.

La compréhension et l'entraide sont le ciment de la vie en communauté et se sentir bien dans sa commune, c'est d'abord de privilégier un bon voisinage.

Bonne lecture à tous.



Lucette Alberto
Conseillère Municipale déléguée
à la Proximité et aux Comités de Quartier

NOUVEAU : CONNECTEZ-VOUS AU WiFi4EU

Le projet WiFi4EU promeut la connectivité WiFi gratuite pour l'ensemble des citoyens Européens dans les lieux publics.

La commune, lauréate de cet appel à projet, a bénéficié d'une subvention de l'Europe à hauteur de 15 000 € pour financer l'installation de 16 bornes WiFi. La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a été missionnée pour réaliser ces travaux.

Où se connecter ?

Fonctionnelles depuis plusieurs mois, les 16 bornes (9 extérieures et 7 intérieures) fournissent un accès à internet haut débit et sans fil dans les espaces publics suivants :

- Place du 14 juillet
- Avenue de la Méditerranée
- Promontoire du Front de Mer
- Mairie et son parvis
- Centre Communal d'Action Sociale
- Halle des Sports Jean Raynaud

Comment se connecter ?

Pour se connecter, rien de plus simple : se rendre dans les zones couvertes et activer le WiFi sur son terminal (téléphone, tablette, ordinateur). Rechercher les réseaux et choisir WiFi4EU. Il suffit de cliquer pour se connecter.

**Connectez-vous
WiFi4EU**

**WiFi
GRATUIT**

Où ?
Place du 14 Juillet
Avenue de la Méditerranée

UNION EUROPEENNE

WiFi4EU

Vias
HERAULT MEDITERRANEE
WWW.VIAS-MEDITERRANEE.FR

Internet en accès gratuit sur la commune ? C'est désormais possible !

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

L'AGGLO
HERAULT MEDITERRANEE

À PARTIR DU 7 JUILLET

**L'AGGLO
DONNE LE CAP
LE BUS
AVEC + DE
SERVICES**

Sylvain
Conducteur Cap bus

- DE FRÉQUENCE,
- DE DESSERTES,
- TARD LE SOIR...

Cap bus

Plus d'infos sur www.capbus.fr

**TOUTS!
RESPONSABLES**

**JE TRIE
JE VAIS EN DÉCHÈTERIE**

**DÉPÔT SAUVAGE INTERDIT
1500€ D'AMENDE**

L'AGGLO
HERAULT MEDITERRANEE

agde
Agglomération de l'Agde

SICTOM

DÉCHÈTERIES GRATUITES OUVERTES 7J/7

**TOUTS!
RESPONSABLES**

**“ Je Désherbe
mon pas de porte ”**

L'AGGLO
HERAULT MEDITERRANEE

ZÉRO
PESTICIDE

L'AGGLO S'ENGAGE
agglo-heraultmediterranee.net

CONTRÔLE SANITAIRE DE L'EAU DE CONSOMMATION

L'Agence Régionale de Santé Occitanie a émis une note de synthèse annuelle.



Les résultats des prélèvements effectués sur les réseaux d'eau en centre-ville et à Vias Plage confirment que l'eau distribuée est de « bonne qualité bactériologique ».

Les principaux paramètres mesurés sont les bactéries, les nitrates, les pesticides, l'aluminium et la dureté de l'eau.

Note de synthèse disponible en téléchargement sur : www.vias-mediterranee.fr > Cadre de vie > Eau-assainissement > Qualité de l'eau

POUR RETROUVER TOUTES LES INFORMATIONS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU :

Agence Régionale de Santé Occitanie
Délégation Départementale de l'Hérault
www.occitanie.ars.sante.fr - 04 67 07 20 07

VIAS LABELLISÉE « COMMUNE ÉCONOME EN EAU »



Le comité d'agrément de la Charte « Je ne gaspille pas l'eau » a décerné à la ville le label « Ressource en eau - Commune économe ».

Le jury, réuni le 18 mars 2021, reconnaît ainsi les actions et l'implication de la collectivité dans la démarche d'économie d'eau potable engagée depuis plusieurs années, formulant des encouragements à poursuivre la dynamique initiée.





Les A.T.P.M. patrouillent sur la station balnéaire et sur les plages pour prévenir et réprimer toute atteinte à l'ordre public.

DISPOSITIF DE SÉCURITÉ RENFORCÉ

Police Municipale, militaires de la Gendarmerie nationale, Brigade équestre et Nageurs-sauveteurs vous protègent.

L'effectif de la Police Municipale est renforcé par quatre Assistants Temporaires de Police Municipale qui assurent le bon ordre, la sûreté, la tranquillité et la salubrité publique sur l'ensemble du territoire communal.

Le poste provisoire avancé de Gendarmerie Arnaud Beltrame à Vias Plage accueille plus d'une trentaine de militaires de la Gendarmerie qui viennent renforcer le dispositif sécuritaire jusqu'au 31 août.

Cette année encore, la convention tripartite entre la ville, la Gendarmerie Départementale de l'Hérault et le Ranch Fumat permet de déployer un poste équestre provisoire. Les militaires à cheval patrouillent, à raison de deux jours par semaine, sur les plages, la station balnéaire, les parkings et le long du Canal du Midi pour prévenir, sensibiliser, informer le public, surveiller, et assurer la protection des personnes et des biens.



25 nageurs-sauveteurs des sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault (SDIS34) sont répartis sur les 6 postes de secours pour assurer la sécurité des baigneurs et des personnes.

Heures d'ouvertures de 11h à 18h30, du 15 juin au 15 septembre pour le poste central de Farinette, du 28 juin au 31 août pour les cinq autres postes de secours.

~ Baignades ~

ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES

- Je privilégie les zones de baignade surveillée
- Je me mouille la tête, la nuque et le ventre en rentrant **PROGRESSIVEMENT** dans l'eau
- Avant la baignade, j'évite de m'exposer excessivement au soleil
- Je ne me baigne pas dans les zones interdites à la baignade
- Je ne consomme pas d'alcool avant la baignade



FÊTE NATIONALE

Mardi 13 juillet

A partir de 21h30 : Distribution des lampions - Place de la Vigneronne, animée par le groupe de musique « Manu & Compagnie »

22h30 : Départ de la retraite aux flambeaux en musique et déambulation dans les rues de Vias

23h00 : Feu d'artifice (cour de l'école élémentaire Jean Moulin) - Public sur le parking des écoles et du gymnase Victor Bernado

23h15 : Bal du 13 juillet (organisé par le Comité des fêtes) - Place du 14 juillet

Mercredi 14 juillet

10h45 : Départ du cortège parvis de la Mairie

11h00 : Cérémonie au monument aux morts



• VIAS-PLAGE •

Avenue de la Méditerranée

MERCREDI 21 & JEUDI 22 JUILLET 2021

Mercredi de 16h30 à 20h30 & Jeudi de 9h00 à 20h30



En partenariat avec



TOURNÉE ÉVÉNEMENTIELLE « FABRIQUÉ EN OCCITANIE, PRIORITÉ AU LOCAL »

Venez découvrir les produits fabriqués exclusivement en Occitanie, par les entreprises, artisans et entrepreneurs de votre région. Au programme, + de 50 exposants, des démonstrations produits et des dégustations !

Mercredi 21 juillet - 16h30/20h30

Vias Plage

Jeudi 22 juillet - 09h00/20h30

Vias Plage



FESTIVAL VIAS EN JAZZ

Vendredi 23 juillet

18h30 - Ouverture du festival - Apéritif & Jazz

Salle de la Vigneronne

19h00/21h15 - Royal Jazz Band

Places du 14 juillet et du 11 novembre

21h30 - Concert de « AjB Orchestra »

Place du 11 Novembre

23h00/01h00 - Cave à Jazz avec le Nanette Quartet

La Vigneronne

Samedi 24 juillet

19h00/21h15 - Pocket Gombo

Place du 14 juillet

21h30 - Concert de Liane Foly « Foly Jazz »

Place du 11 Novembre

23h00/01h00 - Cave à Jazz avec l'Alma Brazil

La Vigneronne

Dimanche 25 juillet

11h00/12h30 - Messe Gospel Feelin's9

Eglise Saint Jean-Baptiste

21h30 - Concert « Les Invendables »

Place du 11 Novembre

23h00/01h00 - Cave à Jazz

Salle de la Vigneronne



Salon Vins & Méditerranée

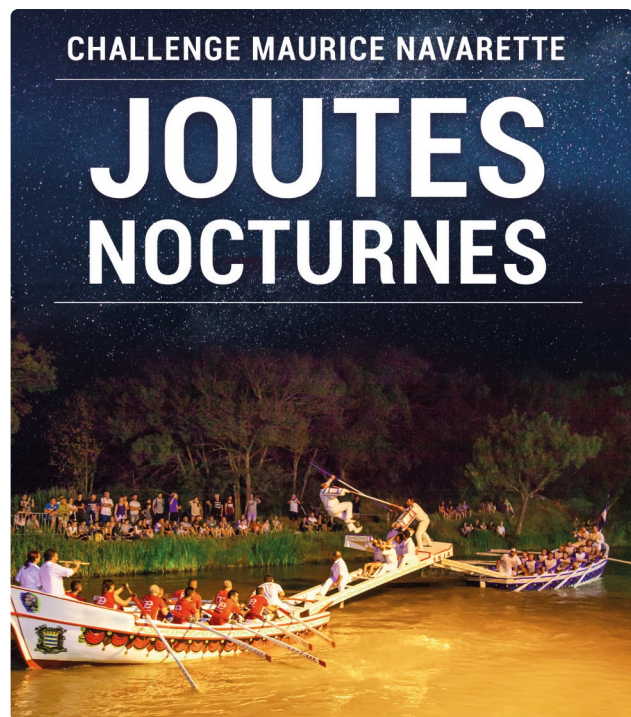
Inauguration samedi 31 juillet - 11h00

Dimanche 1^{er} août - 21h00

Concert Zucchero - Front de mer - Vias Plage

Vignerons et viticulteurs locaux proposeront leurs vins issus du terroir, face à la mer, sur le Promontoire et la promenade - Front de Mer - Vias Plage

Horaire : 10h00/19h00



Challenge de joutes nautiques nocturnes Maurice Navarette

Vendredi 6 août

21h00 - Pont du Jonquié - Halte nautique - Vias Plage



Ciné Plage

Plage de Farinette

Lundi 19 juillet | 22h00 :

Bohemian Rhapsody

Lundi 2 août | 22h00 : Pachamama

Lundi 9 août | 22h00 : Green Book

Lundi 16 août | 21h30 : Yakari

A l'issue de cette dernière représentation, un feu d'artifice sera tiré depuis la plage



Zumba Night

Vendredi 30 juillet | 21h00

Vendredi 13 août | 21h00

Front de Mer - Vias Plage



Lou Beach Games

Vendredi 13 août

14h00/18h00

Plage de Farinette - Vias Plage



Mystery Game

Mercredi 11 août

Départs de 15h00 à 21h00

Vias Ville



Tournée Seven Up & Fun Radio

Vendredi 20 août

10h00/18h00 : Jeux - Plage de Farinette - Vias Plage

21h00/23h00 : Soirée musicale (animation DJ Fun Radio) - Front de Mer - Vias Plage

LE SPORT À LA PLAGE

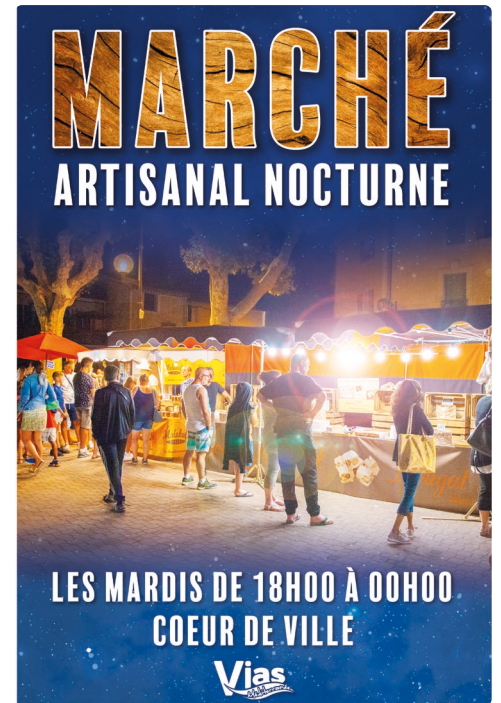
Animations sportives gratuites

Terrain de Beach Soccer – Plage de Farinette

- Longe-côte, lundi, mardi, vendredi 10h30/11h30
- Speedminton, lundi à 17h00
- Zumba, lundi à 18h00 (en contrebas du promontoire – Front de Mer)
- Tournoi de Beach volley, mardi à 19h00
- Walking football, mercredi 09h30/10h30
- Tambourin, mercredi à 17h00
- Pilate, jeudi 10h00/11h00
- Tournoi de Beach tennis, jeudi à 17h00



LES MARCHÉS DE VIAS



Marché de plein vent

Mercredi et samedi matin jusqu'au
22 septembre



Marché des producteurs de pays

Lundi matin jusqu'au 13 septembre



Marché artisanal nocturne

Mardi soir jusqu'au 31 août

Retrouvez les agendas complets de l'été – juillet et août 2021 sur : www.vias-mediterranee.fr

THÉÂTRE DE L'ARDAILLON

Deux résidences et un spectacle
pour clôturer la saison.



Charlotte Carceller

Danseuse professionnelle et sa troupe
Les 19 et 20 avril



Ulrike Van Cotthem et Emmanuel Pi Djob

Chanteuse soprano lyrique et musicien et
auteur-compositeur-interprète
Du 17 au 21 mai



100 ans ! Brassens

Fred Karato, musiciens, chanteurs et invités ont fêté le centenaire de Brassens - 27 juin



Plus d'informations : www.facebook.com/TheatreDeLardailon

EXPOSITIONS À LA GALERIE D'ART ANDRÉ MALRAUX

Artistes peintres et association
locale se succèdent pour
présenter leurs œuvres tout au
long de l'été 2021... et au-delà !



Rue de la République - Place du 14 juillet

• Francis Dubois / Monique Vacassy
Du 9 au 22 juillet

• Palettes et Couleurs Viassoises
Du 23 juillet au 5 août

• Pierrette Brel
Du 6 août au 19 août

• Ribault Hayat
Du 20 août au 2 septembre

• Evelyne Maffre / Christine Karsenti
Du 8 au 18 septembre

• Palettes et Couleurs Viassoises
Du 24 au 30 septembre

LANCEMENT DE LA SAISON THÉÂTRALE 2021-2022

Venez nombreux, vendredi
17 septembre 2021 à 18h30,
pour découvrir la
programmation !



BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE

Interdiction toute l'année sur l'ensemble du Département de l'Hérault afin de prévenir les incendies.

Cette mesure est en vigueur pour préserver la qualité de l'air, en évitant la libération de gaz toxiques et de particules fines, pour ne pas gêner le voisinage avec de la fumée abondante ou des odeurs et surtout ne pas être à l'origine, par inadvertance, d'un éventuel départ de feu.

Seuls les professionnels agriculteurs, les forestiers et les particuliers soumis aux obligations légales de débroussaillage (50m autour de son habitation et 10m de part et d'autre de son chemin d'accès) situés à plus de 200m d'une zone sensible peuvent brûler leurs végétaux de manière extrêmement responsable, en évitant la période de fortes chaleurs.

En cas de non-respect de cette réglementation, les personnes s'exposent à une lourde amende, pouvant s'élever jusqu'à 450 €.



Il existe trois alternatives au brûlage des végétaux : le compostage, le broyage ou encore le transport en déchèterie pour recyclage.

PLAN CANICULE

En cas de fortes chaleurs, le « Plan Canicule » est activé.

Il est demandé à tous les Viassois d'être vigilants envers les personnes fragiles (enfants, personnes âgées, en situation de handicap, isolées, ainsi que toutes les personnes travaillant en extérieur).

Les personnes âgées, isolées, dépendantes ou en situation de handicap peuvent se faire connaître auprès du CCAS pour s'inscrire sur le registre communal afin que des équipes d'aide et de secours puissent leur venir en aide en cas de vague de fortes chaleurs.

Il est également fortement conseillé de s'organiser avec les membres de sa famille ou ses voisins pour rester en contact tous les jours avec des personnes extérieures. Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif.

En cas de déclenchement du Plan Canicule, les personnes inscrites* seront contactées par le CCAS.

* **Informez le CCAS de tout changement**

CONTACT

CCAS

☎ : 04 67 21 58 33

✉ : ccas@ville-vias.fr

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

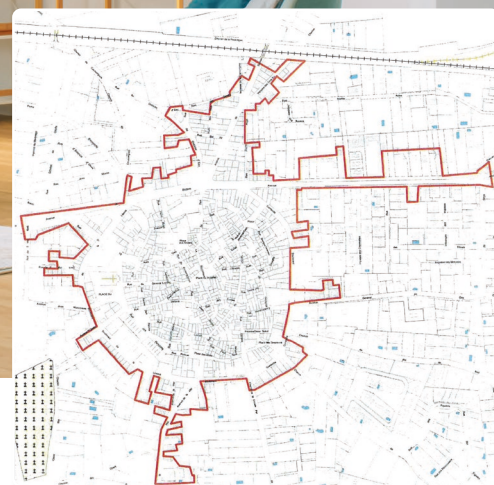
Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

LE PERMIS DE LOUER

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) agit contre l'habitat dégradé pour protéger les locataires.



Un logement décent obtiendra une autorisation de mise en location



*Périmètre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU)

Propriétaires Viassois, à compter du 1^{er} septembre 2021, vous devrez disposer d'une autorisation avant de louer votre bien.

Afin de lutter contre les logements indignes, les marchands de sommeil et pour offrir des garanties de sécurité et de salubrité aux locataires, la CAHM a mis en place un dispositif de contrôle avant toute nouvelle mise en location dans un périmètre défini du centre-ville et ses abords.

Ainsi, à partir du 1^{er} septembre 2021, les propriétaires de biens situés dans le périmètre concerné* devront obligatoirement déposer une demande d'autorisation préalable de mise en location de logement à usage de résidence principale, en vue d'obtenir une autorisation avant la conclusion d'un nouveau contrat de location.

Sont concernés par le dispositif : les logements vides (ou non meublés) et les logements loués meublés.

Ne sont pas concernés : les renouvellements de bail, les reconductions de bail, les avenants au bail et les logements faisant l'objet d'une convention avec l'Etat.

Les propriétaires mettant un logement en location sans avoir déposé la demande d'autorisation préalable ou en dépit d'une décision de rejet de ladite demande d'autorisation peuvent se voir sanctionnés par des amendes. Par ailleurs, les propriétaires qui n'auront pas eu l'autorisation de louer pourront être accompagnés pour la réalisation de travaux visant à l'obtenir.

CONTACT

Service Habitat de la CAHM

☎ : 04 99 47 48 79

✉ : permisdelouer@agglohm.net

Formulaire de demande d'autorisation préalable de mise en location de logement téléchargeable sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R47394

Une fois complété formulaire à envoyer :

Par courrier à :

Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée – Service Politique de l'Habitat – 22 Avenue du 3^e Millénaire
34630 SAINT THIBERY

Par courriel à :

permisdelouer@agglohm.net

Documents et renseignements disponibles sur : www.aggloheraultmediterranee.net/accueil/nos-competences/habitat/faciliter-laces-au-logement-et-renover-lhabitat/

LOGEMENTS INDÉCENTS

Un logement décent est un logement qui répond aux caractéristiques définies par le Décret N°2002-120 du 30 janvier 2002

L'indécence est une affaire de droit privé entre un locataire et un propriétaire. La CAHM intervient à l'amiable en allant faire une visite et en adressant un courrier au propriétaire afin de lui faire prendre conscience que son logement est non décent et l'inciter à réaliser des travaux.



Art 2 al.1: « Il assure le clos et le couvert. Le gros œuvre du logement et de ses accès est en bon état d'entretien et de solidité et protège les locaux contre les eaux de ruissellement et les remontées d'eau. Les menuiseries extérieures et la couverture avec ses raccords et accessoires assurent la protection contre les infiltrations d'eau dans l'habitation »



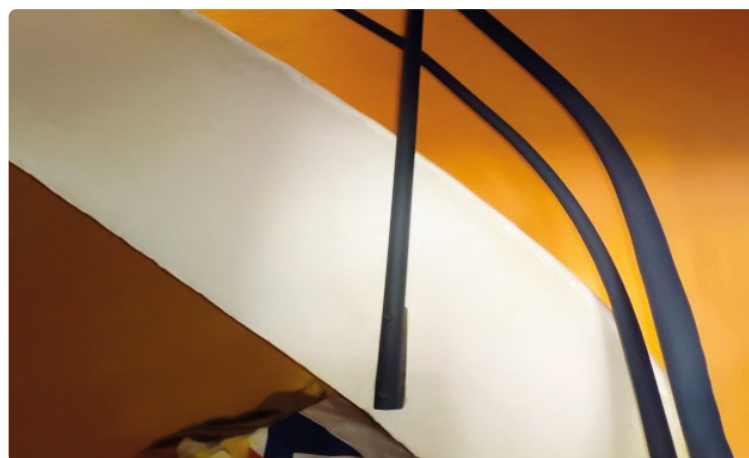
Menuiserie en pvc avec infiltration d'eau

Art 2 al. 5 : « Les réseaux et branchements d'électricité et de gaz et les équipements de chauffage et de production d'eau chaude sont conformes aux normes de sécurité définies par les lois et règlements et sont en bon état d'usage et de fonctionnement »



Luminaire pas destiné à la salle de bain ne respecte pas la norme ip44

Art 2 al. 3 : « Les dispositifs de retenue des personnes, dans le logement et ses accès, tels que garde-corps des fenêtres, escaliers, loggias et balcons, sont dans un état conforme à leur usage »



Ecart horizontal trop large et fixation pas assez solide

Art 3 al.1: « Une installation permettant un chauffage normal, munie des dispositifs d'alimentation en énergie et d'évacuation des produits de combustion et adaptée aux caractéristiques du logement »



Chauffage ne permettant pas de garantir une température de 19°C

CONTACT

Service Habitat de la CAHM

☎ : 04 99 47 48 79

✉ : batidegrade@agglohm.net

ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ : OPTEZ POUR LE PRÊT SOCIAL LOCATION ACCESSION (PSLA)

Ce dispositif permet de devenir propriétaire en toute sécurité et à prix abordable grâce à la Location-Accession.



Qu'est-ce que le PSLA ?

La Location-Accession est un dispositif d'achat progressif qui permet de louer un logement durant une période définie avant de l'acheter définitivement.

Louer le logement avant de l'acheter

1) La phase location

Vous êtes locataire et payez une redevance composée d'une part locative (indemnité d'occupation) et d'une part acquisitive. Vous avez le statut de propriétaire et assurez à ce titre les responsabilités que cela implique (entretien, participation aux décisions de la copropriété, paiement des charges, etc.).

2) La phase accession

Dès 6 mois de location, vous pouvez demander à lever l'option d'achat. Vous devenez donc propriétaire et la part acquisitive versée lors de la phase de location participe à votre apport personnel.

Les plafonds de ressources à respecter

Pour bénéficier du PSLA, il faut respecter des plafonds de ressources fixés par l'Etat. Reportez-vous à votre avis d'imposition sur les revenus de l'année N-2 puis regardez votre revenu fiscal de référence et validez votre éligibilité. En complément et pour bénéficier du dispositif, vous devrez obtenir un préaccord bancaire.

INFORMATIONS / RÉSERVATIONS

Contact : Erika Pierre-Leandre, responsable commerciale Hérault

☎ : 09 70 80 85 85 - ✉ : e.pierre-leandre@zelidom.fr - www.zelidom.fr

Les avantages du dispositif

- Taux de TVA réduit (5,5%)
- Exonération de la taxe foncière pendant 15 ans
- Pas d'appel de fonds pendant la construction
- Garantie de rachat et de relogement
- Frais de notaires réduits



Le PSLA, l'accession à la propriété simplifiée

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Tennis Club Viassois

Vendredi 11 juin
Cours de tennis Avenue de Béziers



Walking Foot Vias

Jeudi 24 juin - Stade Gaby Castell



Football Club Olympique Viassois

Vendredi 25 juin - Stade Gaby Castell



La Boule Joyeuse Viassoise



Lors d'une assemblée générale tenue en avril 2021, l'assemblée a notamment procédé à l'élection d'un nouveau bureau.

Composition du nouveau bureau :

Président : Claude CAMP
Vice-président : Gilbert GIMBERNAT
Secrétaire : Jean-Luc DEBRUILLE
Secrétaire adjoint : Roberto GAIZZA
Trésorier : Joël FORTE
Trésorier adjoint : Gilbert GIMBERNAT
Membres du bureau : Henri FOURNIER, Norbert AZAM, Vincent PONTIER, André GRIECO

Nouveauté

Une formation spécialement dédiée aux femmes, la « Women pétanque academy » a été créée. Les cours s'adressent à toutes les personnes désireuses de se perfectionner dans ce sport, qu'elles soient débutantes ou confirmées.

Entraînements : boulodrome municipal, jeudi de 08h30 à 10h30, et boulodrome du Grau d'Agde, mardi et vendredi de 09h00 à 10h30. Pour tous renseignements : se rendre sur les terrains de pétanques mentionnés aux heures d'entraînement indiquées.

CONTACT

Président : Claude CAMP
☎ : 04 67 21 67 15 - 06 89 10 29 56
✉ : claud-camp@orange.fr

Football Club Olympique Viassois

Pour les amateurs de football, novices ou chevronnés, le FCOV propose des journées portes ouvertes.



CONTACT

Président : Alain HERNANDEZ
☎ : 04 67 21 71 09 - 06 65 55 54 76 - ✉ : alainbluesky@hotmail.com

PRÉPARATION SAISON 2021/2022
Opération portes ouvertes
Tous les mercredis de 13h30 à 16h00
Stade Gaby Castell - Vias

VENEZ RENCONTRER LE PRÉSIDENT ET LES ÉDUCATEURS!

OUVERT AUX GARÇONS ET FILLES DE 6 À 11 ANS

RENSEIGNEMENTS :
☎ 06 42 13 48 52 - 06 28 68 45 23
✉ viassoisco@gmail.com
📍 Football Club Olympique Viassois

Vias

Saison 2021/2022

LICENCE DISPONIBLE : 120€ AVEC ÉQUIPEMENT
(chaussures et protèges tibias hors équipement)

Toutes catégories, de Baby à Vétérans
Garçons et filles

RENSEIGNEMENTS :
☎ 06 42 13 48 52 - 06 28 68 45 23
✉ viassoisco@gmail.com
📍 Football Club Olympique Viassois

Vias

FORUM DES ASSOCIATIONS

Rentrée rime avec reprise des activités !

ENTRÉE GRATUITE



FORUM DES ASSOCIATIONS

5 SEPTEMBRE
2021

Place du
11 Novembre
De 9h00 à 12h00



Rendez-vous incontournable pour la cinquantaine d'associations Viaissoises et clubs sportifs, le Forum des associations se déroulera **dimanche 5 septembre 2021 de 09h00 à 12h00** sur la Place du 11 novembre et dans la Rue du Général Leclerc.

En cas de mauvais temps, une option de repli est envisagée au sein du Gymnase Victor Bernado.

CONTACT

Service des Sports

Halle des Sports Jean Raynaud

☎ : 04 67 00 54 97 - 06 37 13 16 22

✉ : servicedessports@ville-vias.fr

BRADERIE DES COMMERÇANTS DE VIAS PLAGE

L'événement se tiendra les **samedi 4 et dimanche 5 septembre 2021** sur l'Avenue de la Méditerranée, pour le plus grand plaisir des locaux et vacanciers en quête de bonnes affaires.

A cette occasion, les boutiques de la station balnéaire proposeront des prix attractifs.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour les adeptes du shopping et des bonnes affaires !

CONTACT

Présidente : *Virginie MARTINEZ*

☎ : 06 81 13 85 85

✉ : virginie-martinez733@gmail.com



Vias Beach Biker



La 7e édition de la Fête de la Saint Colomban - Le pardon des motards se tiendra **dimanche 12 septembre 2021** à partir de 09h00. Programme complet sur l'affiche de l'association organisatrice.

CONTACT

Président : *Jean-Paul CARRERES*

☎ : 06 13 40 10 29

✉ : viasbeachbiker@gmail.com

Brescoudos



La 32th bis Brescoudos Bike Week se tiendra du **dimanche 29 août au dimanche 5 septembre 2021**.

Dimanche 29 août

19h - Arrivée de 350 à 400 motards en provenance de Béziers - arrêt Camping Californie pour dîner

Jedi 2 septembre

09h00 - traversée de la commune en provenance du Cap d'Agde vers Béziers

Vendredi 3 septembre

11h30 - traversée de la commune en provenance d'Agde vers Narbonne

Samedi 4 septembre

11h30 - traversée de la commune en provenance d'Agde vers Béziers
16h30 - traversée de la commune en provenance de Béziers vers Agde



25 mars | Hommage aux victimes du terrorisme et au Colonel Arnaud Beltrame - Poste Provisoire Avancé de Gendarmerie de Vias Plage



25 avril | Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation



27 avril | Bureau de l'Association des Maires de l'Hérault (AMF34) avec Frédéric Roig, Président de l'Association des Maires de l'Hérault et Maire de Pégaïrolles de l'Escalette



30 avril | hommage à Stéphanie Monfermé, fonctionnaire de Police lâchement assassinée à l'arme blanche par un terroriste islamiste



8 mai | Commémoration du 76e anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945



19 mai | Réouverture des terrasses des bars et des restaurants



19 mai | Réouverture des terrasses des bars et des restaurants



6 juin | Challenge municipal de pêche no-kill par l'association du Saint Hubert Club Viassois au plan d'eau de la Source



8 juin | Gérard Allard, Adjoint au Maire Délégué à la Sécurité et aux Ressources Humaines, s'est vu décerner le Diplôme d'Honneur de 25 ans de médaille militaire par la section des médaillés militaires d'Agde. Jordan Dartier, Maire, a eu le plaisir de lui remettre ce diplôme



18 juin | Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940



21 juin | Fête de la musique



28 juin | Ouverture des 6 postes de secours et accueil des nageurs-sauveteurs des sapeurs-pompiers de l'Hérault



Un laboratoire Biomed34 à Vias

Depuis le 14 juin 2021, Viassoises et Viassois n'ont plus besoin de se déplacer sur les communes voisines de Saint-Thibéry, d'Agde ou de Béziers pour effectuer prises de sang, prélèvements et diverses analyses médicales.

En effet, en concertation avec la Municipalité et la communauté médicale locale, Biomed34 a ouvert un laboratoire Avenue de Béziers, portant à 21 le nombre total d'établissements de ce type dans l'Hérault.

Biomed34 fait partie du groupe INOVIE, comprenant plus de 250 sites de biologie médicale qui assurent la continuité des soins par une démarche de qualité reconnue, et des pôles de hautes technologies au service de laboratoires de proximité.

Le laboratoire est ouvert du lundi au vendredi, de 07h30 à 12h30, et tous les samedis de l'été de 08h00 à 12h00.

LABORATOIRE BIOMED34
44 Avenue de Béziers - Vias Ville
☎ : 04 67 39 93 15
www.biomed34.fr

Cayo Coco, nouveau bar lounge à Vias Plage

La brasserie/restaurant Cayo Coco, en référence à un petit îlot de Cuba, a ouvert ses portes en entrée de station balnéaire.

Virginie et Claude, les nouveaux propriétaires forts d'une expérience en commerce/restauration ont souhaité donner une plus-value à l'établissement en le modernisant avec un Bar Lounge d'une capacité de 100 places assises en plus des 200 places de la Brasserie.

Les 15 membres de l'équipe vous accueillent tous les jours, midi et soir, sur leur terrasse équipée de mobiliers colorés. Cayo Coco vous invite à déguster de très bons cocktails exotiques agrémentés de tapas. Venez déjeuner, dîner ou boire un verre dans une ambiance chic, chaleureuse, confortable et conviviale.

La grande nouveauté : le « Brasero », une plancha et grill à la fois qui risque de faire sensation cet été. Tous les soirs vous pourrez déguster des poissons, viandes, tapas et fruits flambés. Sans oublier les soirées paella tous les samedis pour le plaisir de vos papilles.

LE CAYO COCO

Adresse : 119 Avenue de la Méditerranée - Vias Plage

☎ : 04 67 21 55 48

Réservation conseillée



LE MAIL DE FARINETTE

ACCUEILLE CINQ NOUVEAUX COMMERCES



Hocman - Le paradis du mobile

200m² de vente d'accessoires mobiles (coques smartphones avec une collection 100 % biodégradable, verres trempés), de scooters électriques, de voitures enfants électriques télécommandées et de produits et d'accessoires High Tech, etc.

Horaires d'ouverture : 09h00 - 00h00

Facebook : Hocman Le paradis du mobile

☎ : 06 09 36 08 91

✉ : stestella@hotmail.fr - www.hocman.com



Why Not Boutiques

Boutiques de prêt-à-porter Homme et Femme. 300 m² dédié à la mode. Une équipe jeune et dynamique vous accueille jusqu'à fin octobre 2021.

Horaires d'ouverture : 09h30 - 01h00

Facebook : WHY NOT Boutiques - Vente Live mercredi et dimanche



Ô P'ti Marmo

Boutique de vêtements et accessoires pour enfants de 0 à 14 ans : prêt-à-porter, maillots de bain, lunettes, bijoux, chapeaux et casquettes, etc.

Horaires d'ouverture : 10h00 - 01h00

Facebook : Ô P'ti Marmo

☎ : 06 42 46 96 37



Fish Spa Comme un poisson dans l'ô

Séances de fish pédicure et manucure, produits cosmétiques et de bien-être. Enseigne spécialisée dans la vente de « fouta » (serviettes de bain, hammam)

Horaires d'ouverture : 10h00 - 23h00

Facebook : Comme un poisson dans l'ô

☎ : 06 85 96 57 57



Men Code

Magasin d'habillement et accessoires pour Homme. Marques Oxbow, Rip Curl, O'Neill, Kaporal, Quiksilver, etc.

Horaires d'ouverture : 09h00 - 00h00

Instagram : men_code_vias

☎ : 04 99 47 68 15

Union Viassoise

Grâce aux nombreux travaux réalisés ces dernières années, notre ville et notre station balnéaire sont redevenues modernes et attractives.

Ainsi, nombreux sont ceux qui viennent habiter, découvrir ou redécouvrir, lors de séjours touristiques, notre belle commune qui, forte d'infrastructures publiques structurantes et de qualité, fait de Vias une station classée de tourisme d'excellence.

Dernièrement, une structure 3D #LOVE VIAS MEDITERRANEE a pris place sur le promontoire en Front de Mer et déjà, nombreux sont ceux qui immortalisent leur passage à Vias Plage et le relayent sur les réseaux sociaux, véritables vecteurs de communication du XXIème siècle.

La promotion de notre territoire passe aujourd'hui par de telles actions qui renforcent l'image jeune et dynamique de notre ville. **Car OUI, c'est indéniable, à Vias, il y fait bon vivre.**

Après des mois confinés, coupés de tout lien social, la vie reprend son cours et nous espérons tous pouvoir profiter de cet été 2021.

Pour cela, les services municipaux, en lien avec le comité des fêtes, ont programmé de nombreuses animations pour se retrouver autour de moments conviviaux.

Par ailleurs, la majorité municipale travaille sans relâche pour mener à bien les projets pour lesquels elle a été élue.

Développer notre commune, la rendre plus attractive, permettre aux jeunes et aux moins jeunes de se loger fait partie de nos priorités. D'ailleurs, la Municipalité a fait le choix raisonné de ne pas répondre aux obligations qui lui sont faites de produire 530 logements sociaux à l'horizon 2025, car cela reviendrait à accueillir au minimum plus de 1 500 habitants supplémentaires. Elle devra donc s'acquitter, dès 2021, d'une pénalité de carence à hauteur de 330 000 € par an qui, à terme, s'élèvera à 450 000 €.

En responsabilité, la majorité municipale a donc pris la décision, certes difficile mais indispensable, de voter un taux de taxe foncière à 46% sur les propriétés bâties notamment afin d'absorber ces pénalités.

La modification de ce taux, inférieur aux taux appliqués d'une part, sur les communes voisines telles qu'Agde (46.9%) ou Pézenas (52.95%) et, d'autre part à la moyenne départementale (49.15 %), permettra d'éviter de faire construire 530 logements sociaux d'ici 2025, de soutenir et de poursuivre la politique d'investissement.

Quant à l'engagement que nous avons pris de ne pas augmenter la pression fiscale des Viassois, il sera tenu puisqu'en 2022 la taxe d'habitation sera supprimée pour tous.

Le Maire et la Majorité Municipale

Vias Naturellement - In extenso

Trois mois plus tard... nous attendons toujours avec impatience la diffusion du rapport définitif de la Cour des Comptes Régionale.

Alors que la majorité promettait pendant la campagne électorale de 2020 « Garantir une saine gestion des finances publiques », et qu'elle continue de l'affirmer avec force conviction, nous restons très inquiets quant à la santé financière de notre ville.

Alors que la majorité promettait également en 2020 « préserver notre pouvoir d'achat » et prenait « l'engagement de ne pas augmenter les impôts locaux », force est de constater que cette promesse n'est pas tenue.

En effet, lors du conseil municipal du 12 avril 2021, **une augmentation de 17% des impôts fonciers** a été votée par la majorité.

Cette augmentation est justifiée par le fait que les Viassois ne voudraient pas de logements sociaux et que ce serait donc à eux de payer les pénalités incombant à la commune.

Cette explication non rationnelle ne nous convient pas.

L'accroissement de cet impôt dépassera très largement les coûts de ces pénalités liées à la non-construction de ces habitations à loyer modéré.

Notre inquiétude ne s'arrête pas aux finances.

Une perquisition par les enquêteurs de la SR de la gendarmerie de l'Hérault a eu lieu en Mairie suite à la construction du promontoire à Vias Plage.

Apparemment, cette opération aurait été réalisée sans le total respect des règles d'Urbanisme et Environnementales.

Une enquête est en cours, nous nous garderons donc de commenter ce dossier. A la justice de nous communiquer la suite des événements.

Nous nous engageons à vous tenir en courant de ces évolutions de notre commune et vous invitons à nous retrouver lors du prochain conseil municipal qui se tiendra le 19 juillet.

VIAS NATURELLEMENT

Vias Pluriel - In extenso

#aimeviasvillage

Les grands oubliés : les Viassois, ceux qui vivent ici 12 mois sur 12, ceux qui aimeraient que leur lieu de vie quotidien soit pris en considération autant et aussi bien que le domaine balnéaire, ceux qui souhaiteraient bénéficier des améliorations nécessaires et attendues.

Car la vitrine Vias Plage continue à monopoliser toutes les attentions. Il y a eu le classement en station de tourisme le 26 avril 2021 et c'est tant mieux ; doit-on pour autant mettre les rares deniers qui nous restent encore à Vias Plage ?

En avril 2021, on exonère certains commerçants de Vias Plage de la taxe d'occupation du domaine public afin de les dédommager des aménagements de leurs terrasses (des aides Covid ne leur ont-elles pas été versées par l'État y compris pendant la fermeture habituelle de la station ?).

En juin 2021, des lettres géantes en 3D « #loveviasmediterranée » trônent au bout du promontoire de l'avenue de la Méditerranée, masquant la vue sur la mer. Les goûts et les couleurs peuvent toujours se discuter, mais le prix ?

Cette volonté du « tout-pour-la-station » se lit même sur le site Facebook de Vias, où M Dartier est désigné comme « Maire de Vias Méditerranée ».

Tandis qu'à Vias, on attend le déluge pour que les rues soient propres, on s'accommode des « pétassages » des chaussées où les rats, le soir, bravent le couvre-feu ; partout au Centre-Ville la situation se dégrade entre poubelles exposées, goudron défoncé et déchets éparpillés. A l'heure du retour à la normale, quand les communes voisines préparent activement une saison de festivités, Vias village semble figé, sans projets, dans sa torpeur estivale.

En revanche, le « bien vivre ensemble » nous est inculqué dans un joli livre d'images, à coup de bons et mauvais points.

Elisabeth CERNEAU et YVON MARTIN

AGENDA

Programmation susceptible de modification ou d'annulation

Juillet 2021

Vendredi 9

Assemblée générale des Comités de Quartier
17h30 – Halle des Sports Jean Raynaud

Dimanche 11

Challenge municipal de pêche no-kill (2^e manche)
08h00/12h00 – Plan d'eau de la Source – ZAE La Source

Diffusion sur grand écran de la finale de l'UEFA Euro de football (Comité des Fêtes)
21h00 - Place du 14 juillet

Mardi 13 et mercredi 14

Fête Nationale (Cf page 30)



Vendredi 16

Soirée musicale « Events dimension »
(Comité des Fêtes)
20h30/00h00 - Front de Mer

Dimanche 18

Kermesse du 3^e âge
09h00/13h00 - Place du 11 novembre

Lundi 19

Ciné Plage – Bohemian Rhapsody
22h00/00h00 – Plage de Farinette



Mercredi 21 et jeudi 22

Tournée événementielle « Fabriqué en Occitanie, priorité au local » (Cf page 30)

Jeudi 22

Brocante de nuit
16h00/00h00 – Parking des écoles et du gymnase

Vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25

Festival Vias en Jazz (Cf page 30)



Mardi 27

Animation « Gestes qui sauvent » - Croix Rouge
17h00/20h00 – Front de Mer

Vendredi 30

Zumba Night
21h00/23h00 – Front de Mer

Samedi 31 juillet & dimanche 1^{er} août

Salon Vins & Méditerranée (Cf page 31)



Août 2021

Lundi 2

Ciné Plage – Pachamama
22h00/00h00 – Plage de Farinette

Vendredi 6

Challenge de joutes nautiques nocturnes Maurice Navarette (Cf page 31)



Dimanche 8

Kermesse du 3^e âge
09h00/13h00 - Place du 11 novembre

Lundi 9

Ciné Plage – Green Book
22h00/00h00 – Plage de Farinette

Mercredi 11

Mystery Game
15h00/21h00 – Vias Ville

Vendredi 13

Lou Beach Games
14h00/20h00 – Plage de Farinette

Zumba Night

21h00/23h00 – Front de Mer

Samedi 14

Fête de la ville - Dîner Spectacle Tribute ABBA
(Comité des Fêtes)
19h00/00h00
Ecole Jean Moulin – Vias Ville

Lundi 16

Ciné Plage – Yakari + feu d'artifice
21h30/00h00 - Plage de Farinette

Vendredi 20 août

Tournée Seven Up & Fun Radio (Cf page 31)

Dimanche 29 août

Challenge municipal de pêche no-kill
(3^e manche + remise de trophées)
08h00/12h00 – Plan d'eau de la Source – ZAE La Source

Animation « Gestes qui sauvent » - Croix Rouge
17h00/20h00 – Front de Mer

Dimanche 29 août au samedi 4 septembre

32th Bis Bescoudos Bike Week (Cf page 39)

Septembre 2021

Jeudi 2

Rentrée scolaire
09h00 – 3 établissements scolaires de la commune

Samedi 4 et dimanche 5

Braderie des commerçants de Vias Plage
(Cf page 41)

Dimanche 5

Forum des associations (Cf page 39)



Dimanche 12

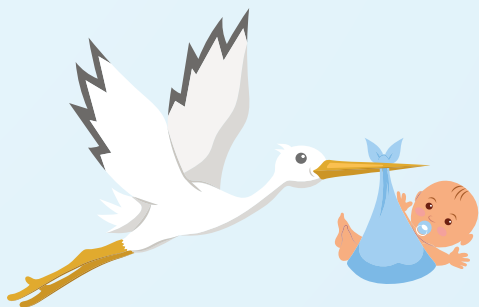
Fête de la Saint Colomban le pardon des motards (Cf page 39)

Vendredi 17

Ouverture de la saison théâtrale 2021-2022
18h30 – Théâtre de l'Ardaillon

Vendredi 24

Fête des voisins
En soirée – Dans les quartiers de Vias



Naissances

Andréa PUGLIA, née le 30 mars 2021, à Sète
 Noa BERNADOU GUIBAL, né le 30 mars 2021, à Sète
 Erine COUSIN, née le 15 avril 2021, à Béziers
 Salim ZEGHDAD, né le 16 avril 2021, à Sète
 Axel PRUDHOMME, né le 29 avril 2021, à Montpellier
 Naël BELARBI, né le 7 mai 2021, à Béziers
 Dawson MÉRIC, né le 16 mai 2021, à Sète
 Lou TOUTAIN, née le 3 juin 2021, à Béziers



Mariages

Rui Manuel MARTINS DE OLIVEIRA et Dominique BLUM, le 15 mai 2021
 Denis LEFEBVRE et Roselyne VIALA, le 22 mai 2021
 Roman MANCHO et D'Arcie COOLEY, le 5 juin 2021
 Bruno PEYRONEL et Jeanne ROJAS, le 26 juin 2021

Décès

Michel THIBAUT, le 7 mars 2021, à l'âge de 84 ans
 Denise METZDORFF, veuve KUHN, le 17 mars 2021, à l'âge de 91 ans
 Fernand JOUHAUD, le 19 mars 2021, à l'âge de 88 ans
 José RIPOLL, le 21 mars 2021, à l'âge de 70 ans
 Michel RAMIA, le 4 avril 2021, à l'âge de 56 ans
 Encarnacion DIAZ SOTO, veuve RUZAFÁ GARCIA, le 11 avril 2021, à l'âge de 81 ans
 Huguette DARGENT, épouse LAVOINE, le 15 avril 2021, à l'âge de 89 ans
 Marcel SOULIER, le 18 avril 2021, à l'âge de 93 ans
 Juliette FABRE, veuve RUNEL, le 22 avril 2021, à l'âge de 88 ans
 Josette BARON, veuve GENIEIS, le 29 avril 2021, à l'âge de 77 ans
 Claude PLA, le 4 mai 2021, à l'âge de 69 ans
 Yvette BINI, veuve CHAURAND, le 22 mai 2021, à l'âge de 86 ans
 Antoine VINCELET, le 27 mai 2021, à l'âge de 78 ans
 Marguerite RODRIGO, veuve DELBOSC, le 2 juin 2021, à l'âge de 94 ans
 Monique DÉFLEUR, épouse BONTEMPS, le 7 juin 2021, à l'âge de 66 ans
 Jean-Marie PIZANA, le 10 juin 2021, à l'âge de 58 ans





> RENCONTRE AVEC
CÉLINE FUSTÉ

EN QUELQUES MOTS >

Responsable familles, j'ai à coeur de vous accompagner avec sincérité et écoute.

MES VALEURS >

Bienveillance
Rigueur - Efficacité
Dynamisme & Empathie



> VOTRE RÉSEAU DE SERVICES

LA PRÉVOYANCE | LES POMPES FUNÈBRES
LA CONCIERGERIE | LA MARBRERIE
LES CHAMBRES FUNÉRAIRES
LES BOUTIQUES

> PLUS D'INFO

NOS AGENCES SUR [PECHBLEU.COM](https://www.pechbleu.com)

URGENCE DÉCÈS 24H./7J.

Tel. : 04 67 31 80 05



C'EST QUOI, LA PROXIMITÉ PECH BLEU ?

C.F : C'est permettre aux familles de Vias et sa région d'accéder au service funéraire d'esprit public, que le décès ait lieu à la maison, à la clinique, en EHPAD ou dans les hôpitaux de la région. Nous organisons toutes les démarches: se recueillir à la maison, réaliser le transport et l'admission au Pech Bleu ou dans toutes les chambres funéraires de votre choix, célébrer une cérémonie religieuse ou civile, réaliser l'inhumation ou la crémation.

« Nous nous chargeons de tout et de la meilleure façon possible »

QUELLES SONT VOS ENGAGEMENTS ET LES VALEURS QUI VOUS ANIMENT ?

C.F: C'est proposer à tous écoute, humanité et disponibilité pour vous offrir un cadre serein et une information très lisible (domaines d'activité, services, tarifs, etc.) nous voulons faciliter ce temps pour les familles sur l'organisation des obsèques.

LA MARBRERIE YEDRA, C'EST AUSSI PECH BLEU ?

C.F : Oui, vous pouvez découvrir en agence tout ce qu'il est possible de faire en matière de réalisation et d'hommage funéraire.

Instagram

ABONNEZ-VOUS À @VIASMEDITERRANEE

MENUISERIE
LAURENT CARRION
Fabricant - Installateur



PORTES OUVERTES
4 et 5 Juin / 2 et 3 Juillet

PERGOLA - VERANDA - MENUISERIES - VOILETS - PORTES & PORTAILS - DOMOTIQUE

SHOWROOM DE 300 M2

STORES - RIDEAU DE VERRE - MOUSTIQUAIRE - GARDE CORPS - CLOTURE - EXTENSIONS

ZAE La Source - 1 Rue de la source 34450 VIAS
☎04.67.217.760 🌐menuiserie-carrion.fr



PSP
PÉPINIÈRE SPORT
ET PAYSAGE

Paysages et Sols sportifs

ZAE du Mas de Klé
1, rue Montgolfier
34110 FRONTIGNAN

Tél. : 04 67 74 54 61
www.pepiniere-paysage.fr



S'ANTONI
Immobilier
www.santoni.fr

Vendez **RAPIDEMENT** et
AU MEILLEUR PRIX du marché

ESTIMATION OFFERTE



57 BOULEVARD DE LA LIBERTÉ
34450 VIAS



04 67 21 70 25



SANTONIJMC@SANTONI.FR



Notaire

Famille - Vente immobilière
Droit des Sociétés et des Affaires
Votre Notaire rend vos projets plus sûrs.

Le **Boulevard** de l'Immobilier
L'unique voie d'accès pour votre projet...

Achat  Vente  Location  Conseils

34 bis, Boulevard de la Liberté - 34450 VIAS
04.67.00.33.35  **06.89.31.73.47** 
www.boulevardimmobilier.fr agence@boulevardimmobilier.fr

Afin de paraître dans le prochain numéro,
contactez notre chargée de mission



Charlotte NEGRE

06 51 17 69 94

contact@bucerep.com